

Projet Educatif de Territoire

Plan Mercredi

Pietrosella 2024

Maire : Jean-Baptiste Luccioni
Référente PEDT : Margaux Paoli - Responsable cadre de vie
margaux.paoli@pietrosella.fr - 06.13.26.47.75

Préambule

Le projet éducatif territorial (PEDT) de Pietrosella est conçu dans l'intérêt de l'enfant.

Ce cadre permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Il constitue un facteur d'attractivité du territoire et contribue au maintien et à l'installation des familles sur celui-ci.

Le PEDT et le Plan Mercredi, assurent une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, et facilitent les organisations familiales. Avec la présence d'une école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans la commune.

SOMMAIRE

1. DIAGNOSTIC 4

A. Territoire et population……4
- Spécificités géographiques et infrastructures 4
- Spécificités démographiques et sociales 5

B. La collectivité……6
Généralités 6
Projet politique et contrats en cours 7

C. Temps de l'enfant……8
Accueil Petite-enfance et enfance 8
Animations du territoire 10
Temps de l'enfant 11
Liste des intervenants 12

2. LE PEDT DE PIETROSELLA 13

A. Contexte et enjeux……13
B. Objectifs et moyens……13
Valeurs défendues 13
Objectifs et moyens 14
L'accueil des enfants en situation de handicap 16

3. PLAN MERCREDI 17
Public et encadrement 17
Objectifs pédagogiques 18
Continuité éducative et implication de la population 21

4. PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE 22
Comité de pilotage 22
Méthode de consultation et d'évaluation 23
Plan d'action 24

ANNEXES 27

1. Fiche thématique – Exemple 27
2. Fiche d'évaluation - Exemple 30
3. Contrat Territorial Jeunesse 32
4. Compte-rendu COPIL 34
5. Projet pédagogique ALSH 35

I. DIAGNOSTIC

A. TERRITOIRE ET POPULATION

Spécificités géographiques

La commune de Pietrosella est située sur la Rive-Sud du golfe d'Ajaccio.

Cette Rive-Sud est constituée de quatre communes (Coti-Chiavari, Albitreccia, Pietrosella et Grosseto-Prugna) qui font partie de la Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo (CCPOT).

La commune s'étend sur 3600 hectares. Elle est historiquement constituée de son village « Pietrosella » et de quatre hameaux perchés sur les hauteurs avec vue sur le golfe d'Ajaccio.

Le reste des habitations se situe le long de la départementale 55, en bord de mer pour la plupart, avec pour centre de vie le lieu-dit « Isolella », faisant office de centralité tant pour les commerces que pour les activités familiales et sportives.

Sur le littoral, on retrouve les plages de : Mare e Sole, Ruppione, Sainte Barbe, Cala Medea et Stagnola.

Infrastructures – Lieux de mise en œuvre du PEDT

Nom de la structure	Type d'infrastructure	Activités pratiquées	Observations
Ecole de Pietrosella	Ecole maternelle et élémentaire	Education	150 élèves
Crèche de Pietrosella	Crèche avec dortoirs	Accueil de jeunes enfants	28 enfants inscrits
Médiathèque de Pietrosella « Arena di cultura »	Médiathèque	Lecture, ateliers créatifs et culturels, jeux	2e médiathèque de Corse-du-Sud pour les prêts Partenaire Plan mercredi
Complexe sportif de Pietrosella	Stade et halle des sports	Sports collectifs et arts martiaux, baby gym, stage multi-activités	Partenaires sportifs Plan Mercredi
Salle culturelle	Salle polyvalente	Clubs d'anglais, jeux, permanences de professionnels de l'enfance, ateliers créatifs, éveil musical	Tiers-lieux en devenir, actuellement utilisé tel quel, mais non référencé
Stade de football	Stade extérieur synthétique	Football, baseball	Partenaires sportifs Plan Mercredi

Salle de musculation	Salle communale	Musculation et cardio-training	Gérée au niveau communal et associatif
Pinède de l'Isolella	Jeux pour enfants	Parcours vélo, parcours aventure, jeux	Lieu de rencontre informel des parents de la commune
France Services	Administrative	Aide aux démarches administratives, accès internet	Labellisé fin 2023

Spécificités démographiques

Pietrosella est une commune dynamique et vivante avec une école qui compte 150 élèves en 2023, une crèche accueillant une trentaine d'enfants et une médiathèque (2e de Corse-du-Sud en terme de prêts, derrière Porto-Vecchio et ses 11 000 habitants).

Il y a 2 096 habitants à Pietrosella en 2022, la population légale officielle de Pietrosella est cependant de 1 859 habitants car le dernier recensement date de 2019. Avec une hausse d'environ 4% de la population par an, sa densité est supérieure à la moyenne régionale. Sur le long terme la population est passée de 118 habitants en 1968 à 1 859 habitants en 2019, soit une évolution de 1475 % sur une période de 51 ans.

Détail du nombre d'enfants sur la commune :
0-3 ans : 28 enfants inscrits à la crèche
3-6 ans : 58 enfants inscrits en maternelle
6-11 ans : 92 (48F – 44H) : tranche d'âge principale (Age de l'ALSH)
11-15 ans : 59 (32F – 27H)
15-18 ans : 36 (17F – 19H)
18-30 ans : 185
Total : 458

Les 60-74 ans sont fortement représentés mais un rajeunissement de la population s'observe ces dix dernières années. Le nombre de ménages à Pietrosella est de 763, dont plus de 40% comprennent un enfant ou plus.

En effet, la structure démographique évolue avec de nouveaux arrivants dont le profil est influencé par l'offre en logements, les infrastructures et le niveau de services. Principalement de jeunes familles attirées par les équipements, l'environnement et la proximité avec Ajaccio.

Ces nouveaux arrivants participent à la réduction de l'écart entre résidences secondaires et permanentes aujourd'hui estimé à 60% contre 40%.

Il à noter que la proximité avec Ajaccio est toutefois relative puisqu'aucun transport en commun n'est accessible sur le territoire. Le temps de trajet avec la ville peut-être très long dû à de nombreux ralentissements, une donnée qui peut freiner l'installation des familles sur la commune.

Le tissu économique local se conforte avec l'implantation récente de nombreuses entreprises et commerces et l'inauguration d'une Zone d'Activités Economiques en janvier 2023. Le nombre d'emplois est en hausse sur le territoire, d'environ 30% en cinq ans.

La commune est fortement impactée par le tourisme, sa population est multipliée par trois en période estivale, bon nombre d'habitants ont une activité économique saisonnière.

Spécificités sociales

Entre 2018 et 2021, le nombres de foyers allocataires sur la commune est passé de 150 à 196 et le nombre de personnes couvertes par ces allocations de 406 à 511.

Le taux de couverture a donc évolué de 25.6 % à 28.8 %.

Entre 2016 et 2019, le montant total des prestations versées par la Caf sur la commune est passé de 49.677 à 67.647.

Structures familiales bénéficiant des allocations :

- familles biparentales à 44.4% avec 87 familles sur la commune
- familles isolées sans enfants à 35.7%
- familles monoparentales à 17.3%

Le type de prestation le plus utilisé sur la commune est la solidarité précaire avec une part de 48% d'allocataires. Puis, viennent les prestations familiales (45.9%) et le logement (6.1%).

Concernant les situations familiales des enfants inscrits à la cantine de l'école de Pietrosella, sur 139 enfants inscrits :

- 10 ont un quotient familial allant de 0 à 450€
- 16 ont un quotient familial allant de 451 à 720€
- 29 ont un quotient familial allant de 721 à 1100€

B. LA COLLECTIVITÉ

Généralités

Jean-Baptiste Luccioni est maire de Pietrosella depuis plus de vingt ans.

Les effectifs municipaux se répartissent comme suit :

- 5 agents permanents au sein de la mairie (accueil, secrétaire générale, mouillage et logement, urbanisme, culture et cadre de vie), un sixième agent gère le programme Petites Villes de Demain pour une durée de 18 mois.
- 4 agents constituent l'équipe technique
- 2 agents gèrent la médiathèque
- 2 agents gèrent France Services
- 4 agents soutiennent les équipes éducatives à l'école, sur les temps scolaires (2 ATSEM), périscolaires et de loisirs (ALSH)
- 9 agents gèrent la crèche collective municipale.

Projet politique

Le projet politique communal, en lien avec l'ADN et l'histoire de la commune est axé sur **deux notions prioritaires**, desquelles découle l'ensemble des mesures :

- **L'accessibilité** : aux services publics, aux soins de santé, au logement, à la culture et au sport.
- **L'amélioration du cadre de vie** : le vivre-ensemble, le bien-être des habitants, l'environnement, le développement d'infrastructures et du numérique.

La commune s'inscrit dans une démarche dynamique et innovante vis-à-vis de ses habitants.

- Avec un **programme annuel** riche en contenu culturel, sportif et lié à son territoire.
- Le développement **d'infrastructures familiales et sportives** (Halle des sports, parcs de jeux pour enfants, parcours santé).
- Le développement **d'outils numériques** (borne d'information digitale, panneaux lumineux routiers, newsletter mensuelle, réseau social communal, groupes de dons et de co-voiturage…).
- Avec **de nombreuses labellisations** attestant d'une politique centrée sur le **bien-être des habitants** : Pavillon Bleu, Commune sans Pesticides, Ville Active et Sportive, Terre de jeux 2024.
- **Une commune qui vit aussi grâce aux associations et clubs sportifs qui l'animent**.

Programmes et contrats en cours

Pietrosella est lauréate du programme **Petites Villes de Demain 2022,** un programme qui à pour objectif de fournir des moyens de réflexion et d'action pour mettre en œuvre les objectifs fixés, à savoir : **maitriser l'urbanisme communal, structurer la façade littorale, améliorer l'accès au logement et aux loisirs, s'engager pour la transition écologique.**

La communauté de communes dont fait partie Pietrosella est, quant à elle, signataire d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique depuis le 14 février 2022 qui prévoit trois orientations stratégiques : assurer le développement économique du territoire en intégrant le tourisme vert, améliorer l'accès aux services publics et de santé, développer le logement pour les jeunes actifs.

Concernant la jeunesse, la collectivité est engagée dans un **Contrat Territorial Jeunesse coconstruit et co-financé** avec la région (service jeunesse de la Collectivité de Corse), le *Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports* (*SDJES*), la *Délégations régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports* (*DRAJES*) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). *Voir en annexe.*

Les acteurs du CTJ sont des partenaires de la mise en œuvre du PEDT et du Plan Mercredi, les actions d'animations sont prévues sur les temps **péri et extrascolaires, de manière continue.**

C. TEMPS DE L'ENFANT

L'offre en services et animations à destination des enfants se découpe autour de **deux âges** (petite-enfance et enfance), se développe sur **différents temps** (scolaire, périscolaire, extrascolaire) et se concrétise dans les **deux structures d'accueil** (crèche, école) ainsi que sur l'ensemble du territoire dans les infrastructures accueillant des enfants (médiathèque, complexe sportif…).

Elle s'organise comme suit.

1. Accueil Petite enfance – la crèche de Pietrosella :

La crèche de Pietrosella est ouverte depuis 2011, la demande d'accueil ne cesse de croître, et elle a donc constamment évolué depuis son ouverture.

Fonctionnement

- Horaires : 07h00 – 18h00 / Tous les jours de la semaine
- Fermetures annuelles : une semaine aux vacances de Noël et une semaine en avril/mai
- Capacité d'accueil : 24 enfants répartis en trois groupes : petits – moyens – grands
- Tarification solidaire selon le Quotient Familial
- Effectifs : 10 agents (1 directrice, 3 auxiliaires de puériculture, 4 CAP Petite enfance, 1 agent en formation et 1 apprentie).

Actions d'animation :

- Ateliers d'éveil musical une fois par semaine, par un intervenant extérieur (François Cesari), action co-financée par la CAF de Corse-du-Sud.
- A venir : Ateliers de yoga, cours de gym, analyses de pratiques avec psychologue et EJE, partenariat avec l'association CLAPE Corse (professionnels de l'enfance).
- **Le projet pédagogique** est en co-construction, il s'inspirera des **objectifs du PEDT.**

2. Accueil Enfance - L'école de Pietrosella :

L'école de Pietrosella est plus ancienne, la demande est également constante avec notamment une forte demande dans les classes de maternelle, une nouvelle classe devrait ouvrir pour la rentrée 2024.

Fonctionnement

- Horaires : 08h30-16h30 / Lundi-mardi-jeudi-vendredi (semaine de 4 jours)
- Effectifs : 150 enfants
- 6 classes réparties comme suit PS/MS – MS/GS – GS/CP – CE1 – CE2/CM1 –CM1/CM2
- 6 enseignantes et 5 agents communaux complètent l'équipe éducative (2 ATSEM, 2 agents polyvalents, 1 stagiaire BAFA). Ces agents sont également en charge de l'ALSH.
- Cantine en tarification solidaire
- Un comité des représentants de parents d'élèves

La municipalité organise un accueil périscolaire de type garderie, ouvert gratuitement à tous les enfants les matins et soirs de semaine (de 7h30 à 08h20 puis de 16h30 à 18h).

Actions d'animation dans le cadre scolaire :

Les actions d'animation mises en œuvre dans le cadre scolaire sont en continuité avec le projet éducatif de territoire et s'articulent autour des trois axes validés conjointement (inclusion, culture et sport, territoire).

Le projet d'école est en cours de construction et s'inspirera des objectifs du PEDT.

Année 2023/2024

- Activités sportives :
    - Sport quotidien avec le SIVOM des écoles, handball pour les maternelles.
    - Thématique de l'année « Les jeux olympiques », organisation d'animations de découverte des sports olympiques pour la semaine olympique et paralympique.
    - Sortie accrobranche.

- Activités autour du territoire :
    - Classe APAC – CE1/CE2 CE2/CM1 CM1/CM2 - en partenariat avec l'association « le Cabanon Casamarte » qui organise des activités ludiques bilingues (jouer à A Morra, saynètes théâtrales sur les figures emblématiques de la Corse) avec un spectacle de rendu final.
    - Excursion de 3 jours au village de Bastelica – GS/CP CE1/CE2 – découverte du territoire, des métiers du pastoralisme, de la culture et cuisine Corse.
    - Sorties au parc « A Cupulatta », visite de l'exploitation « le jardin des abeilles » à Ocana.

- Inclusion : partenariat avec l'association Tous Pour Chacun, temps d'échange et de sensibilisation au handicap, pratique de sports inclusifs. Interventions régulières dans l'année.

Projets en cours :

- Acquisition d'une serre connectée pour un développement des apprentissages sur l'environnement et le numérique. Projet partagé en continuité éducative avec l'ALSH qui en aura la charge pendant les temps de vacances, avec une équipe de bénévoles (parents ou grands-parents d'élèves).
- Adhésion en cours au programme SRAV pour réalisation des trois socles

3. Animations du territoire destinées à la jeunesse

La municipalité met en place un programme d'animations annuel en faveur de la jeunesse et des familles. La médiathèque est notamment un acteur important de la politique jeunesse.

- La médiathèque : organisation du Prix des incorruptibles et de Leghje Eleghje pour toutes les classes, lectures régulières (Contes en pyjama, Conte-mi Conte-moi).
- Salle multi-activités : ateliers créatifs, éveil musical, jeux avec la ludothèque, club d'anglais animé par une association, ateliers de sensibilisation à l'environnement.
- Spectacles : théâtre, spectacles musicaux
- Fêtes : Fête de la nature, fête de la transhumance, fête de Noël, fête du sport
- Sports : baby gym avec l'UFOLEP, handball, taekwondo, basketball, football, volley-ball, escalade, badminton.
- Stages multi-activités pendant les vacances pour les adolescents.
- Santé : permanences de médecins, sages-femmes et puéricultrices à venir une fois par semaine, visites itinérantes de Maison Verte avec consultation de pédopsychiatres.

Un certain nombre d'animations sont également programmées dans le cadre du Contrat territorial Jeunesse, contractualisé avec les services de l'ETAT (SDJES), la Collectivité de Corse et la CAF. Ces activités s'adressent aux jeunes de 6 à 30ans, hors cadre scolaire et s'organisent autour de thématiques identifiées (territoire, culture, sport, etc.). *Document consultable en annexe.*

La plupart des animations sont proposées gratuitement aux familles.

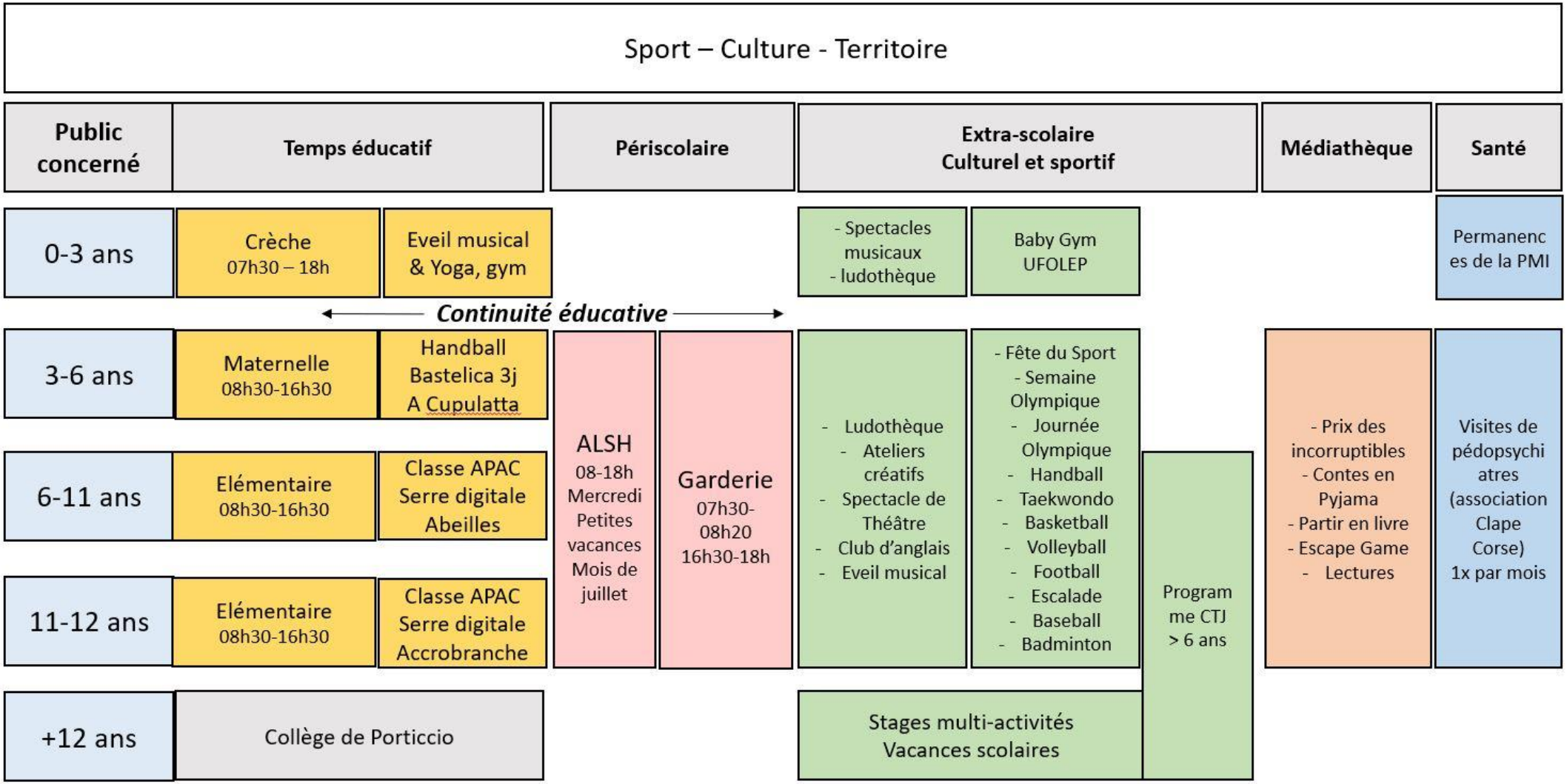
Sport – Culture - Territoire
Public concerné
Temps éducatif
Périscolaire
Extra-scolaire Culturel et sportif
Médiathèque
Santé
0-3 ans
Crèche 07h30 – 18h
Eveil musical & Yoga, gym
- Spectacles musicaux - ludothèque
Baby Gym UFOLEP
Permanences de la PMI
Continuité éducative
3-6 ans
Maternelle 08h30-16h30
Handball Bastelica 3j A Cupulatta
ALSH 08-18h Mercredi Petites vacances Mois de juillet
Garderie 07h30-08h20 16h30-18h
- Ludothèque - Ateliers créatifs - Spectacle de Théâtre - Club d'anglais - Eveil musical
- Fête du Sport - Semaine Olympique - Journée Olympique - Handball - Taekwondo - Basketball - Volleyball - Football - Escalade - Baseball - Badminton
- Prix des incorruptibles - Contes en Pyjama - Partir en livre - Escape Game - Lectures
Visites de pédopsychiatres (association Clape Corse) 1x par mois
6-11 ans
Elémentaire 08h30-16h30
Classe APAC Serre digitale Abeilles
11-12 ans
Elémentaire 08h30-16h30
Classe APAC Serre digitale Accrobranche
Programme CTJ > 6 ans
+12 ans
Collège de Porticcio
Stages multi-activités Vacances scolaires

Acteurs des actions en faveur de la jeunesse

Partenaires commune et partenaires PEDT et Plan Mercredi

Nom et prénom	Qualification	Statut	Domaine d'intervention
Beaume Hélène	Responsable médiathèque	Agent public	Culture
Candela Bénédicte	Graphiste	Prestataire de services	Arts créatifs
Exiga Jean-François	Entraîneur de volley	Club sportif	Volley
Fedi Jean-Philippe	Entraîneur de basket	Club sportif	Basket
Destrube Benjamin	Moniteur d'escalade	Club sportif	Escalade
Luccioni Marie et Luccioni Pascale	Entraîneuses de taekwondo	Club sportif	Taekwondo
Gerard Fontana	Entraîneur de football	Club sportif communal	Football
Abdelatif Frik	Entraîneur handball et SIVOM	Club sportif et EPCI	Handball et autres sports
Torre Guillaume	Moniteur de surf	Association sportive	Surf, paddle, kayak
Venot Kelly	Monitrice équestre	Club sportif	Equitation
Fenech Andreea	Traductrice et guide	Association	Langues étrangères
Brice Sarti	Accompagnateur en montagne	Prestataire de service	Randonnée éducative
Wandis	Animateur	Association	Inclusion
Francesco Zavatta	Artiste	Association	Cirque
Paul et Rachel Grenier	Artistes	Prestataire de service	Théâtre
Hélène Paolini	Historienne	Association	Archéologie et histoire
Marion Gumery	Intervenante	Prestataire de service	Développement durable
Alexis Giacomoni	Intervenant	Prestataire de service	Astronomie
Alexandre Casamarte	Intervenant	Association	Jeux anciens en langue Corse
Diana Saliceti	Intervenante	Association	Langue Corse
Marius Massimi	Intervenant	Association	Outils anciens
Vincent Albertini	Intervenant	Prestataire de service	Développement durable
Frédéric Goes	Animateur	Prestataire de service	Ornithologie
Bénédicte Cianfarani	Nutritionniste	Prestataire de service	Nutrition
François Frigara	Sophrologue	Prestataire de service	Sophrologie
Guillaume Addari	Artiste	Association	Musique

II. PEDT DE PIETROSELLA

A. CONTEXTE ET ENJEUX

Les élus et notamment la commission en charge du cadre de vie des habitants souhaitent définir le Projet Educatif de Territoire et le Plan Mercredi dans le but de **structurer les objectifs et la vision pédagogique de l'enfance à Pietrosella.**

La municipalité, poursuivant son **projet politique d'accessibilité des services publics** et répondant à l'évolution de sa population et de leurs besoins, souhaite compléter son offre à destination des enfants et des familles en créant un ALSH.

Enjeux déterminés par la commission

- Insuffler une **dynamique globale**
- Apporter de la **cohérence** dans les différents temps dédiés à l'enfance
- Faire **coopérer** les différents acteurs de l'enfance

Ce PEDT à une durée de vie de 3 ans, soit jusqu'à 2027.

B. OBJECTIFS ET MOYENS

Valeurs défendues

La commune de Pietrosella ne disposant pas de centralité, d'un lieu central d'échange et de partage, les moments en commun sont peu spontanés. De plus, le développement de l'habitat s'est réalisé petit à petit le long du littoral sans une logique de centralité.

Fort de ce constat, la municipalité de Pietrosella a fait du « vivre-ensemble » une de ses priorités avec pour objectif de créer du lien entre ses habitants, anciens comme nouveaux, toutes générations confondues, quelles que soient l'origine et les spécificités physiques ou mentales.

Le « vivre ensemble » est par conséquent la ligne directrice de l'ensemble des actions du conseil municipal, et soutient les valeurs défendues pour le projet éducatif de Pietrosella.

Les valeurs défendues sont liées au projet politique, à l'histoire communale et à la vision du territoire portée par les élus, la commission en charge du cadre de vie et le comité de pilotage du projet PEDT.

Trois thématiques ont été identifiées *: le sport, la culture et le territoire (environnement et identité).*

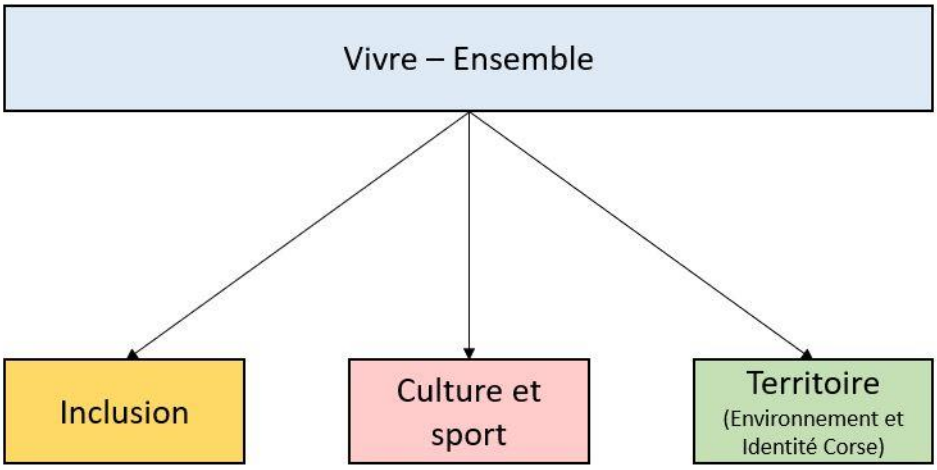

Objectifs et moyens

Objectif transversal : Apporter de la **cohérence** dans les différents temps dédiés à l'enfance, grâce à la **coopération** des différents acteurs de l'enfance

Objectif général 1 : Favoriser **l'inclusion et l'acceptation**	
Objectifs opérationnels - Favoriser la **transmission** des aînés vers les plus jeunes et inversement - **Donner à voir la différence** pour mieux l'accepter (handicap, âge, culture) - Favoriser **l'ouverture** à différentes cultures	Actions **- Partenariat** avec l'association « Tous pour chacun » pour des actions régulières **- Labelliser** les clubs sportifs à l'inclusion et pratiquer le sport inclusif - Installer du **mobilier** inclusif **- Faire intervenir les personnes âgées** de la commune sur les différents temps d'accueil de l'enfant - Programme culturel de la **médiathèque**
Partenaires : Ludothèque Ajaccio, Tous pour Chacun, RSVB, médiathèque	
Projets : organisation d'une course inclusive « Les 10km de Pietrosella » accessible à tous, en partenariat avec Tous Pour Chacun pour la journée olympique et paralympique 2024 (23 juin). Projet coconstruit avec l'école et l'ALSH.	

<table>
<tr><td colspan="2">Objectif général 2 :
Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et favoriser la confiance en soi</td></tr>
<tr><td>Objectif opérationnel
Poursuivre le développement de l'accès aux pratiques culturelles et sportives pour tous</td><td>Actions
- Proposer des activités culturelles gratuites pour tous (spectacles, concerts).
- Travailler la confiance en soi et la créativité via le chant, le théâtre et l'art plastique.
- Donner le goût de la lecture grâce aux interventions de la médiathèque (Nuits de la lecture, Partir en livre, Incorruptibles).
- Proposer des stages sportifs à bas coût et des initiations régulières gratuites.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Partenaires : médiathèque, I Tre Arti, Pietrosella Taekwondo, Bénédicte Candela, club d'escalade, Equilibriu.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Projets : construction d'un théâtre de verdure pour faciliter la pratique, installation d'un « biblio-banc » au cœur de la pinède de l'Isolella avec un principe de dons de livres, partenariat avec l'Ellipse Cinéma pour organiser des séances à Pietrosella (films et opéras en partenariat avec l'Opéra de Paris), inscription au programme SRAV pour l'année 2024/2025</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Objectif général 3 :
Contribuer à la construction de son identité via la connaissance de sa culture et son territoire</td></tr>
<tr><td>Objectifs opérationnels
- Donner à voir le territoire, ses spécificités et sa fragilité
- Accentuer les connaissances culturelles propres au territoire
- Faire pratiquer la langue corse</td><td>Actions
- Sorties thématiques : Taravo, bergeries, élevages de chevaux corses, observation des oiseaux, patrimoine.
- Animations : connaissances des plantes et de leurs vertus, fragilité de la posidonie, comportements éco-responsables.
- En langue corse : Chants, jeux anciens, découverte des outils et instruments anciens, spectacles bilingues.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Partenaires : A Piuma randonnée, Diana Saliceti, le cabanon Casamarte, Cencio, Marius Massimi, Frédéric Gaggioli, Francette Orsoni.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Projets : acquisition d'une serre connectée gérée par les enfants de l'école et par l'ALSH en temps extrascolaire, végétalisation de la cour d'école en impliquant les enfants dans le projet, coconstruire le programme de la fête de la transhumance communale avec les enfants du territoire.</td></tr>
</table>

L'accueil des enfants en situation de handicap

L'inclusion étant au cœur de nos objectifs éducatifs envers la jeunesse du territoire, la mairie de Pietrosella s'engage à recevoir les enfants en situation de handicap dans l'ensemble de ses structures d'accueil, via un PAI coconstruit. Plusieurs mesures ont été prises :

- Un diagnostic d'accessibilité a été réalisé en juin 2023 par la société APAVE, la majeure partie des bâtiments sont conformes, quelques ajustements doivent être effectués à la marge, ils seront réalisés au cours de l'exercice 2023/2024.
- Un plan de formation est en cours de construction pour former une partie des agents à l'accueil des enfants en situation de handicap. La première formation intitulée « L'approche du handicap » a été réalisée le 13 septembre 2023 au CNFPT d'Ajaccio.

III. PLAN MERCREDI DE PIETROSELLA

Le Plan Mercredi **valorise la continuité éducative** et **renforce le partenariat** entre les collectivités territoriales et l'Etat afin de promouvoir des actions correspondant à des **besoins identifiés** sur chaque territoire.

Le Plan Mercredi de Pietrosella s'insère et s'inspire naturellement du diagnostic, des échanges et des objectifs fixés ci-dessus dans le cadre du PEDT. **Il a pour mission de valoriser la qualité éducative de l'accueil périscolaire.**

Il se concrétisera au sein de **l'ALSH communal,** qui ouvrira ses portes pour les vacances de février 2024. Il y est prévu le fonctionnement suivant :

Localisation
Ecole de Pietrosella, Le Ruppione, 20166 Pietrosella.

L'accueil de loisirs s'effectuera au sein des locaux de l'école de Pietrosella, en accord avec les équipes pédagogiques en place. Le bureau administratif se situera également dans les locaux.

Périodes d'ouverture

- Tous les mercredis
- Vacances scolaires : octobre, février, printemps, mois de juillet
- Horaires : 08h00 à 18h00

Public accueilli et taux d'encadrement

L'ALSH de Pietrosella n'étant accessible pour l'instant qu'aux enfants **à partir de 6 ans,** le taux d'encadrement est **d'un animateur pour 12 enfants.**

A chaque ouverture de l'ALSH, l'équipe sera composée du directeur/la directrice, d'une animatrice et d'un agent technique. **La jauge maximale est de 36 enfants.**

La tarification s'effectuera selon le **quotient familial** et la priorité sera donnée aux familles les plus modestes.

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques de la structure s'inscrivent dans la continuité du projet éducatif communal et du PEDT.

Objectif	Descriptif	Traduction opérationnelle
I. Favoriser le « vivre-ensemble »	Le « vivre-ensemble » sous-entend un accueil et une pédagogie **en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de tous.** Tous les publics doivent être accueillis et trouver leur place au sein de la structure. **La différence doit être visible, appréhendée** et acceptée. *Personnes en situation de handicap, de différentes origines, de différents âges…*	**> Organiser des temps intergénérationnels,** les aînés de la commune pouvant accompagner les enfants ou leur faire part de leurs expériences. = Organisation d'après-midi jeux intergénérationnels en partenariat avec la Ludothèque d'Ajaccio. **> Organiser des interventions de personnes en situation de handicap** autour du thème de l'inclusion, notamment dans le sport autour des jeux paralympiques de 2024. = organisation de sessions pédagogiques ou de jeux de rôles en partenariat avec l'association Tous Pour Chacun. > Mettre en place des activités destinées à **représenter différentes cultures du monde** et leurs spécificités. = En art plastique ou via des lectures en partenariat avec la Médiathèque communale. *Exemple vacances de février thème du Carnaval (Brésil + Italie).*
		<u>1. Favoriser son bien-être au sein de la structure :</u> > **Respecter le rythme** de l'enfant en proposant des **temps calmes** réguliers notamment en période de forte chaleur, en respectant les horaires de repas. **> Adapter** les activités aux besoins de chaque groupe. > **Veiller à une alimentation saine** des enfants en proposant un déjeuner et des collations équilibrés.

II. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant	*« L'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités »* : Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (art. 29a) L'épanouissement de l'enfant est un **aspect essentiel de sa construction**. Il peut se faire de différentes manières, en passant par différents biais. Nous traiterons en priorité trois facteurs essentiels de l'épanouissement : **1. Le bien-être.** **2. La connaissance**, de son environnement, de soi, de sa culture. **3. La découverte,** développer leur curiosité et leur ouverture d'esprit.	**> Faire découvrir** les bienfaits d'une alimentation saine en faisant intervenir des nutritionnistes. > Donner à voir **les bienfaits des activités sportives et de plein-air** en proposant des activités de découverte du territoire, des promenades patrimoniales, des ateliers de découverte des sens, des activités sportives tout au long de l'année. <u>2. Apporter des clés pour mieux se connaître, soi et son environnement :</u> > Faire intervenir des sophrologues pour animer des **ateliers sur la gestion des émotions.** > Proposer des activités destinées à leur **faire connaitre leur environnement proche** et les **traditions du territoire** (sorties dans des bergeries, découverte du patrimoine local…). > Mettre en place des animations pour **mieux connaître la culture Corse** de manière **ludique** (apprendre à jouer à A Morra avec Le Cabanon Casamarte). **3. Donner à voir la diversité du monde et les richesses culturelles :** > Faire intervenir la responsable de la médiathèque sur des **thèmes culturels très variés.** > Faire des **sorties culturelles :** musées, cinéma. > Proposer des pièces et des ateliers théâtre, des stages de cirque. **> Favoriser leur créativité** en mettant en place des ateliers créatifs divers (poterie, art plastique…)

		> Proposer des activités variées sur différents domaines : sport, culture, créativité…
III. Favoriser la confiance et l'estime de soi	La confiance donne la force de faire face aux situations de la vie. Avoir confiance en soi, c'est se sentir capable d'affirmer ses besoins et savoir qu'on a des compétences. Comme la confiance en soi, l'estime de soi se développe dès l'enfance. Elle repose sur la conscience de sa valeur personnelle. Pour poursuivre cet objectif, les enfants devront trouver leur place au sein de la structure, leur parole doit être écoutée et considérée. La responsabilisation et le développement de l'autonomie permettront également d'acquérir cette confiance.	> L'écoute : pratiquer l'écoute bienveillante, prendre en considération les avis de chacun, organiser des temps d'échanges réguliers. > Développer la parole : mettre en place des jeux de rôles, des ateliers théâtre pour permettre aux enfants de s'exprimer de manière ludique. > Valoriser les compétences de l'enfant : pratiquer l'encouragement, la valorisation des efforts, récompenser. > Favoriser la responsabilisation et l'autonomie : via à une participation active à la vie du centre de loisirs. Les enfants seront des membres à part entière de la structure et participeront à son fonctionnement et à son amélioration.

Actions d'animation

Les actions d'animation s'inspireront des objectifs pédagogiques et éducatifs et du PEDT. Elles rentreront dans le cadre posé « Inclusion, culture et sport, territoire ».

Elles sont imaginées par l'équipe d'encadrement, puis par les enfants.

A chaque période de vacances, une thématique est dédiée à l'accueil afin de construire un projet d'animation sur l'ensemble de la période d'accueil visant une réalisation finale. *Exemple vacances de février : « le carnaval », réalisation de fresque, costumes et défilé final.*

Un certain nombre d'animations sont co-financées dans le cadre du CTJ.

Chaque projet d'animation fera l'objet d'une fiche d'évaluation précisant les objectifs, les indicateurs et critères de réussite *(voir exemple en annexe).*

Continuité éducative

La continuité éducative est assurée par le partage des objectifs du PEDT. Ceux-ci ont été coconstruits avec les équipes éducatives, les agents de la mairie en place au sein de l'école et l'ensemble du COPIL. Le projet d'école s'en inspirera.

Les locaux sont partagés et les animateurs en charge de l'ALSH sont également en poste au sein de l'école, une continuité est donc assurée quotidiennement.

La directrice de l'ALSH est aussi en poste à l'année. Ses bureaux sont situés au sein de l'école. Elle a pour mission de coordonner l'ensemble des animations jeunesse sur le territoire, soit la mise en œuvre opérationnelle du PEDT et du Plan Mercredi.

La stabilité de l'équipe est donc assurée entre les temps périscolaires et extrascolaires.

Le projet pédagogique de l'ALSH sera, quant à lui, présenté aux équipes éducatives lors du conseil d'école du mois de février. A l'inverse, le projet d'école sera présenté aux animateurs de l'ALSH dès sa finalisation.

Implication de la population

Les habitants de la commune, parents d'élèves, grands-parents d'élèves, bénévoles sont impliqués dans le projet.

Via une stratégie d'information transparente, toutes les informations sont diffusées sur nos réseaux et disponibles sur notre site internet (projet pédagogique, règlement intérieur, programme d'activités).

Ils seront également des acteurs privilégiés des activités péri et extra-scolaires, notamment via l'accompagnement ou l'organisation de temps intergénérationnels.

IV. PILOTAGE ET MISE EN OEUVRE

Le comité de pilotage est évolutif et peut, au besoin et selon le calendrier de rencontres, inclure d'autres intervenants.

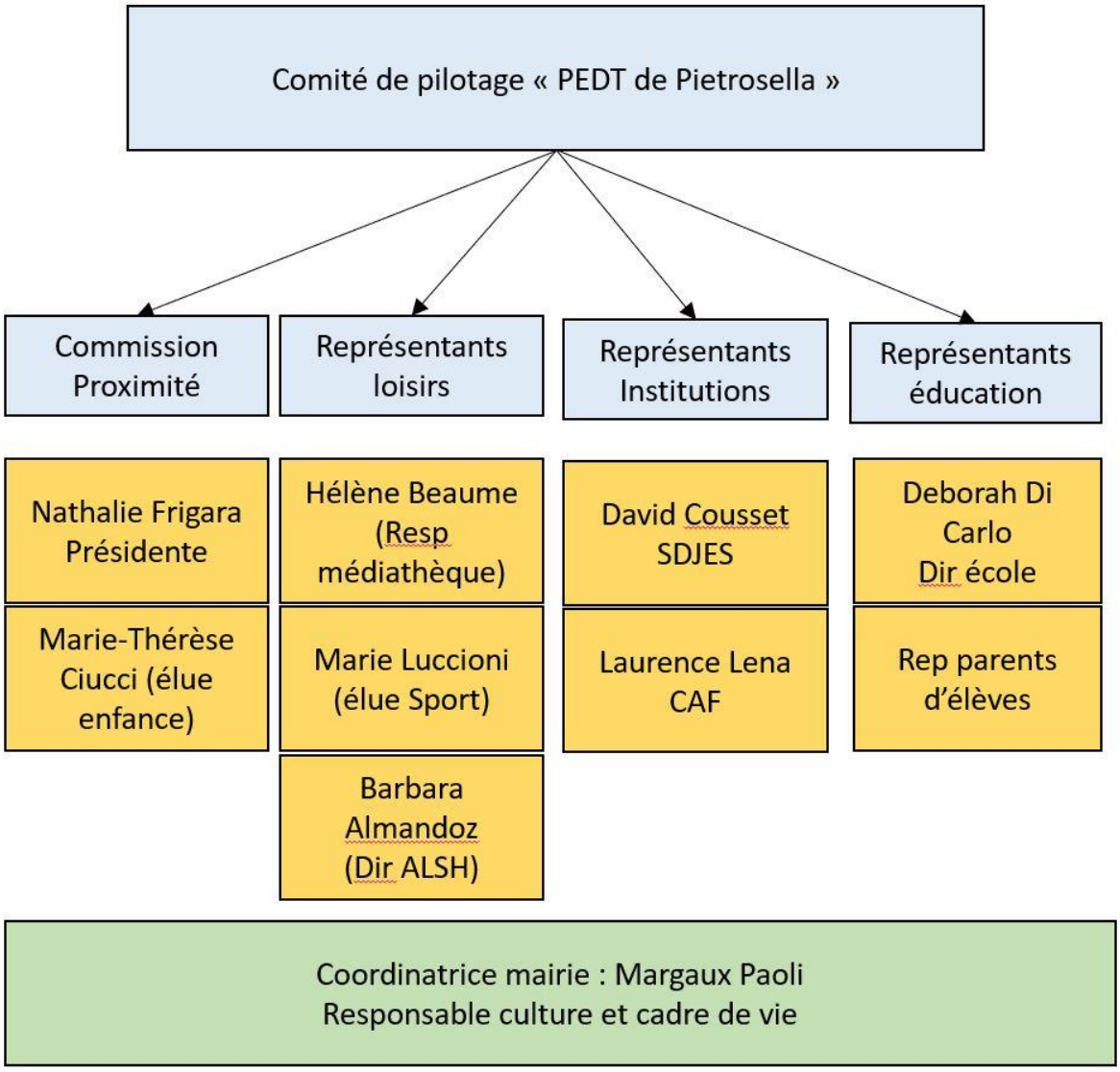

Méthode de consultation

L'élaboration du Projet Educatif a été **coconstruite** avec les acteurs de l'enfance du territoire. Pour cela, différentes instances et réunions ont eu lieu.

Dans un premier temps, **les instances** qui composent le COPIL ont été reçues séparément, chacun a fait part de son **expérience** et exprimé ses **attentes**.

- Représentants **loisirs** et commission de proximité : 11 mai 2023
- Représentants **éducation** et commission de proximité : 27 juin 2023 *(voir CR en annexe)*
- Représentants **institutions** et commission de proximité : 4 août 2023
- Présentation du projet aux **associations** du territoire : 7 décembre 2023

Les différentes remarques ont été compilées dans un document unique.

- Présentation du PEDT et Plan Mercredi / **COPIL** : 2 février 2024

Méthode d'évaluation

Toute démarche de projet inclut une stratégie d'évaluation dans différents buts :

- Etudier **l'impact** des projets
- Apprécier la bonne utilisation des **ressources**
- **Ajuster**
- Vérifier la **pertinence** des choix
- **Remobiliser** l'équipe

Mise en oeuvre :

- **Traduction opérationnelle des objectifs :** chaque objectif fera l'objet d'une fiche thématique qui définit le plan de mise en œuvre à long terme, liste les projets et animations qui répondront à cet objectif, et les partenaires. *Voir exemple en annexe.*

- **Evaluation des animations** : chaque animation d'ampleur est évaluée à l'aide de critères et d'indicateurs (*Voir exemple en annexe).* Les autres animations sont évaluées au fil du temps via des échanges avec l'équipe et les enfants.

- **Calendrier annuel de réunions :** se réunir trois fois par an avec différents partenaires (associations, parents) pour présenter les bilans de mi-parcours et prendre les retours pour amélioration.
  - ➢ En début d'année : faire un bilan annuel et une projection sur l'année à venir.

Plan d'action sur trois ans :

ANNEE 1 : 2024

Thématique : Inclusion et sport (fin d'année scolaire) + Nature (début d'année scolaire)

Projets phares : Jeux olympiques, course « 10 km de Pietrosella », serre connectée, projet de végétalisation de la cour d'école.

Animations :

- Projet sport et inclusion : participation active aux rdv jeux olympiques de l'année en partenariat avec Tous Pour Chacun, construction d'un projet autour des JO, de l'inclusion et des 10km de Pietrosella.
- Projet nature : réflexion autour du projet de végétalisation de la cour d'école et début d'utilisation de la serre connectée, lier le projet de serre à l'alimentation.

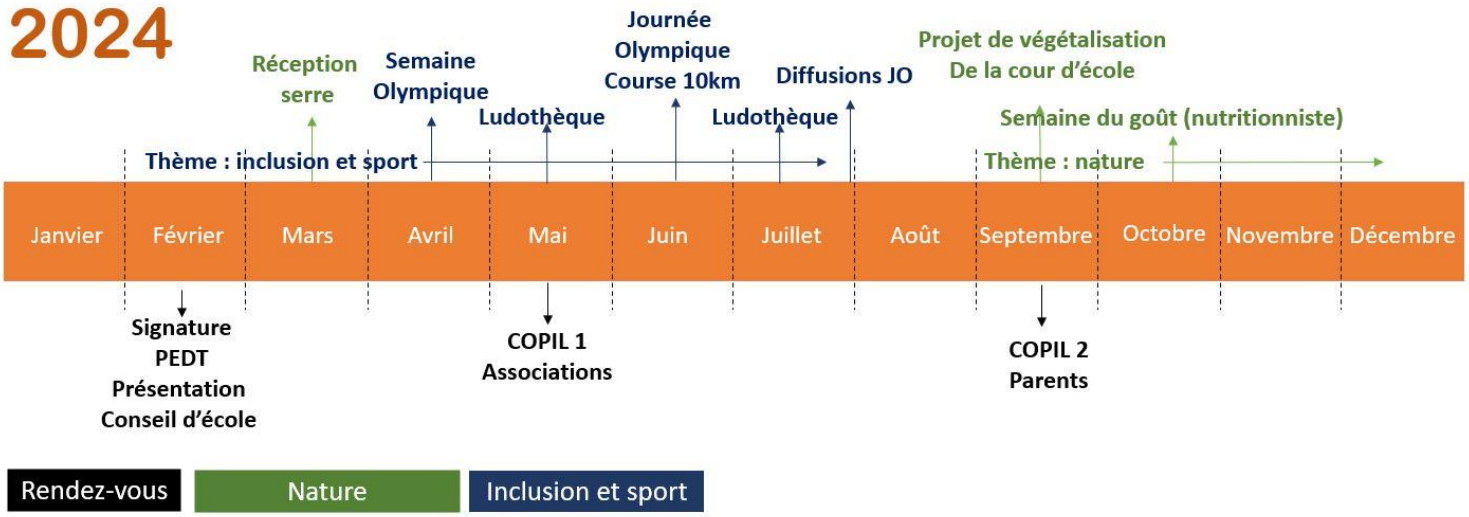

ANNEE 2 : 2025

Thématique : Nature et Territoire

Projets phares : fête de la nature, a festa di a nazzione, fête de la transhumance, sorties de découverte du territoire.

Animations :

- Projet nature : concrétisation de l'utilisation de la serre (récoltes) et présentation du projet à la fête de la nature annuelle communale. Avancement du projet de végétalisation.
- Projet territoire : interventions d'associations pour des interventions bilingues autour de la langue Corse, des outils anciens, des instruments de musique Corse, découverte des spécificités du territoires (espèces végétales et animalières).

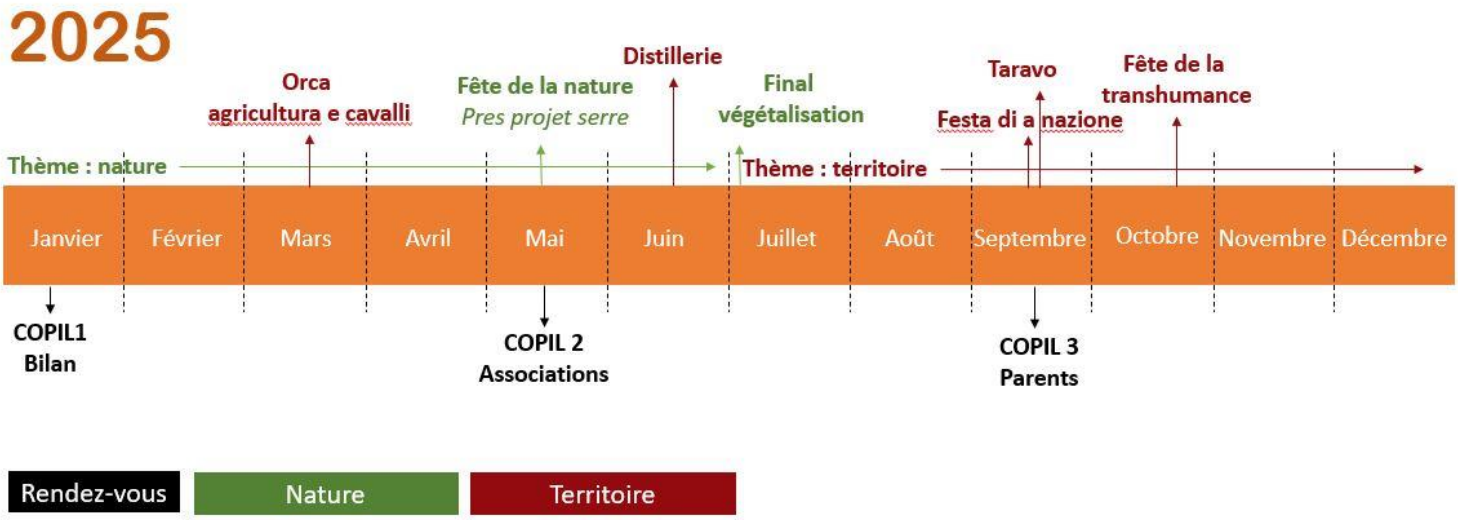

ANNEE 3 : 2026

Thématique : culture et inclusion

Projets phares : théâtre de verdure, bibliobanc, le cinéma à Pietrosella.

Animations :

- Projet théâtre : ateliers de théâtre qui participeraient au projet de théâtre de verdure (disposition, programmation et restitution des ateliers.
- Projet lecture : donner le goût de la lecture et apporter la lecture au plus grand nombre grâce au projet de boite de dons de livres + de lectures publiques, voir la création d'un mini club de lecture.
- Projet cinéma : diffusion de films et d'opéras grâce à un partenariat avec l'Ellipse et l'Opéra de Paris, faire participer les enfants au projet en leur proposant de participer à la sélection des diffusions, et créer un ciné-club.

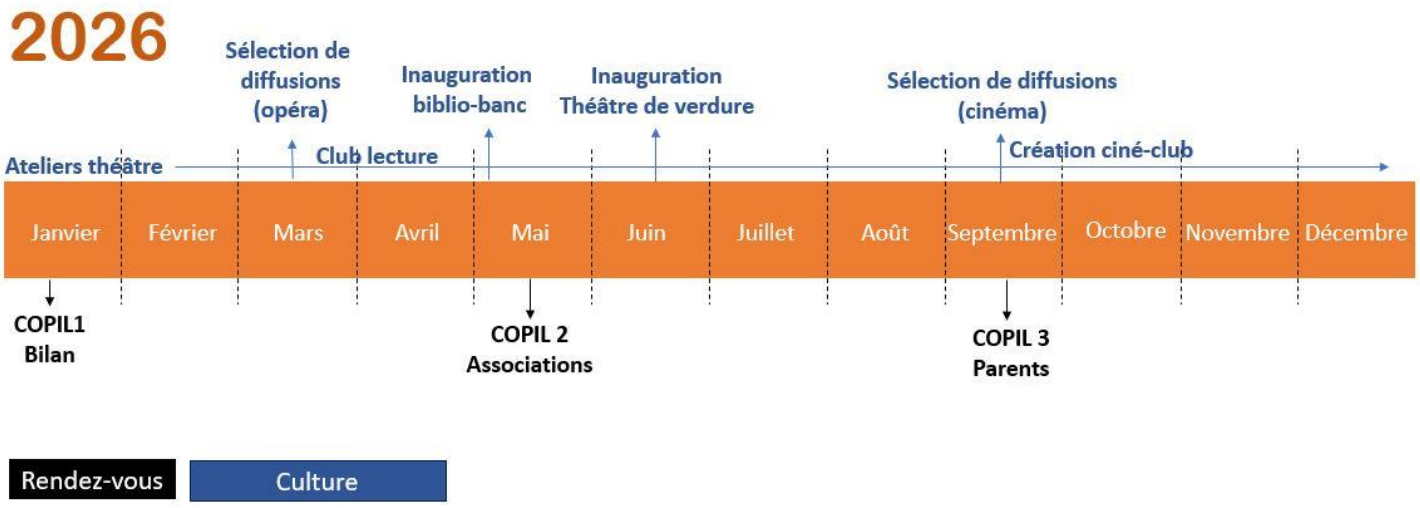

ANNEXES

1. Fiche thématique - Exemple

ALSH DE PIETROSELLA

FICHE THEMATIQUE : EPANOUISSEMENT

Commune de Pietrosella

Date de création : 20/01/2024

Contexte : *« L'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités »* : Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (art. 29a)

Objectifs : Nous traiterons en priorité trois facteurs essentiels de l'épanouissement :

- Le bien-être
- La connaissance, de son environnement, de soi, de sa culture.
- La découverte, développer sa curiosité et son ouverture d'esprit.

Public : de 6 à 11 ans

Date de mise à jour :

MISE EN ŒUVRE

AU QUOTIDIEN

- Respecter le rythme de l'enfant en proposant des temps calmes réguliers et en respectant les horaires de repas.
= Temps calmes quotidiens de 11h30 à 12h00 et de 13h à 14h
= Repas à heure fixe (12h) même en extérieur

- Adapter les activités aux besoins de chaque groupe.
= faire des groupes en fonction des âges et/ou des niveaux d'évolution des enfants

- Veiller à une alimentation saine des enfants en proposant un déjeuner et des collations équilibrés.
= partenariat avec notre fournisseur / clause du marché de prestation de service

TRADUCTION EN ANIMATIONS

Objectif	Animation	Partenaire	Fréquence	Dates
Bien-être	Atelier nutrition	Benedicte Cianfarani (nutritionniste)	2/an	
	Découverte du goût	Marion Gumery	1/an	Semaine du goût
	Activité sportive	Clubs sportifs de la commune	1 après-midi sur deux	
	Activité de plein-air (promenade nature)	Agents ou A Piuma Randonnée	1/semaine	
Connaissance De soi et de son environnement	Sophrologie « émotions »	François Frigara (sophrologue)	A définir	5 mars
	Sortie Parc de Bottacina	Parc de Bottacina	2/an	5 mars
	Journées hauteurs du Taravo	Marius Massimi	1/an	
	Journée ferme Equilibriu	Kelly Venot	2/an	28 février
	Journée Orca agricultura et Cavali + Etang de Tanchiccia	Diana Saliceti	1/an	

	Les secrets de la forêt de Coti-Chjavari	A Piuma randonnées	2/an	5 mars
	San'Andria	Diana Saliceti	1/an	
	Atelier jeux anciens	Cabanon Casamarte	5/an	
	Atelier outils anciens	Marius Massimi	2/an	
	Atelier instruments anciens	Frédéric Gaggioli	2/an	
Découverte	Interventions médiathèque	Hélène Beaume	10/an	
	Sorties culturelles ou cinéma sur place	Ellipse, Espace Diamant, Musée Fesch	5/an	
	Ateliers théâtre	Le Thé à trois, Julie Cousin	5/an	27 février
	Stage de cirque	Francesco Zavatta	2/an	
	Spectacles de théâtre	Divers	2/an	
	Initiation sportives	Clubs sportifs de la commune	20/an	1 mars, 7 mars
	Ateliers créatifs	Sous l'Arbousier, Natur'In festa, Attrazi di Corsica, Cencio	10/an	29 février

2. Fiche d'évaluation - Exemple

ALSH DE PIETROSELLA

FICHE D'EVALUATION : SORTIE TARAVO

Commune de Pietrosella

Description : *sortie à la journée sur le territoire du Taravo, visite de la bergerie de Marius Massimi, de l'élevage à la fabrication des fromages. Sortie au parc culturel et naturel « la forêt enchantée de Corrano ».*

Objectif général : contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Objectif opérationnel : connaitre son environnement et sa culture

Objectifs de l'action :

- Découverte du territoire de l'Ornano
- Découverte du métier de berger
- Eveil sensoriel et culturel au parc de Corrano

Public : de 6 à 11 ans

TABLEAU D'EVALUATION

OBJECTIF DE L'ACTION	CRITERE	INDICATEURS	Note
Découverte du territoire de l'Ornano	Connaître les différentes communes qui le composent	Être capable d'en citer trois	/3
	Citer des figures emblématiques du territoire	Citer Sampieru Corsu	/1
	Connaître l'origine du nom	Citer la famille d'Ornano	/1
Découverte du métier de berger	Connaître le quotidien du berger	Citer trois tâches récurrentes	/3
	Savoir ce qui définit un berger et le différencie d'un éleveur	Connaître la définition	/1
	Connaître les avantages et inconvénients du métier	Citer deux de chaque	/4
	Accroître les connaissances sur la transhumance	Savoir à quoi cela sert et quels sont les déplacements annuels	/2
Eveil sensoriel et culturel au parc de Corrano	Découverte des sens	Citer les sens qui ont été sollicités pendant le parcours	/3
	Appréhender la langue corse	Se rappeler trois termes en corse, cités dans le conte de Ditu	/3
	Différencier les empreintes d'animaux	Reconnaître trois d'entre elles	/3
Note globale			**/24**

Evaluer les connaissances des enfants à travers un questionnaire individuel ou collectif (en session bilan le jour même ou le lendemain).

3. Contrat Territorial Jeunesse (actions répondant à nos objectifs)

Thématique des activités hors temps scolaire	**Dénomination de l'activité proposée par la collectivité** *(autant de lignes que d'activité)*	**Tranche d'âge des bénéficiaires**	**Nombre de bénéficiaires**	**Financement demandé à la collectivité de Corse (en €)**	**Financement demandé à l'Etat (en €)**	**Auto-financement (en €)**	**Participation demandée aux familles (en €)**	**Reliquat de l'année N-1 (en €)**	**CAF**
Sportives et/ou de pleine nature	Stage multi-activités (sports) volley, escalade, taekwondo et basketball)	6 à 12ans	70	2000	1050	1838	363		0
	Stage multi-activités (nautisme) baptême plongée, surf, paddle, voile	12 à 18ans	70	2000	1192	2086	682		
	Pratique du sport inclusif	6 à 12ans	20	120	140	140			
	Balade « secrets de la forêt de Coti »	6 à 12ans	15	530	601	609			
	Sortie Parc de Bottacina	6 à 12ans	20	375	366	399			
	Journée hauteurs de Pietrosella (centre équestre et parc aventure)	6 à 12ans	20	495	571	574			
	Sortie canyoning à la journée	12 à 18 ans	16	565		648	657		
	Sortie paintball à la demi-journée	12 à 18 ans	20	550		641	640		
Culturelles et artistiques	Stages de cirque à la demi-journée (Porticcio)	7 à 12 ans	24	725	344	602	49		
	Ateliers histoire et préhistoire locale	6 à 12 ans	12	210	245	245			
	Stage multi-activités (art) poterie, théâtre, ateliers créatifs, chant)	6 à 12 ans	70	2000	1050	1838	363		
Scientifiques et techniques	Atelier « les sens liés au goût » pour la semaine du goût	6 à 12 ans	20						617
	Ateliers d'astronomie Manipulation d'un télescope, création d'instruments d'optique	7 à 16 ans	10	255		196	109		
Découverte et promotion du patrimoine, de la langue et de la culture corse	Initiation aux jeux anciens en langue corse	6 à 12 ans	20	300	300	3000			
	Ateliers « délier les langues par le chant corse »	12 à 18 ans	30	1200	800	1400	600		
	Conte musical Petru e Lupu bilingue	6 à 12 ans	40	800		800			900
	Journée découverte du Taravu (outils anciens, bergerie, production de miel, la forêt enchantée)	6 à 12 ans	30	775		763	642	/	
	Journée territoire de la vache Tigre à « Orca agricultura e cavalli » (journée bilingue : huile d'olive, chevaux corses, étang de Tanchiccia)	8 à 12 ans	15	1239	1445	1446			

Sensibilisation et promotion du développement durable	A la découverte de l'ornithologie au marais de Capitello	8 à 12 ans	15	770	750	750			
	Atelier « migrazione » : le rôle de la migration des oiseaux	6 à 12 ans	15	600		320			
	Visite du jardin des Milelli avec le CPIE	6 à 12 ans	30	365		365			300
Prévention santé et lutte contre les conduites dites « à risques »	Sensibilisation à l'alimentation saine avec une nutritionniste	6 à 12 ans	15						95
	Atelier de sophrologie (la gestion des émotions)	6 à 12 ans	15						90
Médiation et éducation au numérique	Ateliers MAO (musique assistée par ordinateur)	12 à 18 ans	10	240		240	240		
Séjour(s) regroupant plusieurs thématiques d'activités									
Autre									
		Total	**622**	**16 114€**	**8 854€**	**16 208€**	**4 344€**	**/**	**2002€**

4. Compte-rendu COPIL

Date : 27 juin 2023 à 16h45

Etaient présents :

- Enseignantes
- Directrice de l'école
- Représentants de parents d'élèves
- Représentants Commission de Proximité
- Représentants sport et culture

Objet de la réunion : présentation et échanges autour des objectifs du Projet Educatif de Territoire

- Définition d'un PEDT et de l'avantage d'en réaliser un pour la commune par Margaux Paoli
- Présentation des objectifs éducatifs proposés par la commission de proximité
- Présentation du Contrat Territorial Jeunesse
- Présentation du projet d'ALSH

Retours exprimés :

- La directrice de l'école rebondit en expliquant aux parents que **ces objectifs correspondent parfaitement au projet éducatif de l'école,** déjà évoqué en conseil des parents d'élèves.
- Les parents saluent la démarche de la mairie **et font part de leur accord quant aux objectifs exposés.** Ils soulignent la nécessité de donner **des lignes directrices** aux différents temps de l'enfant sur la commune et expriment leur impatience quant à **l'application effective** des axes évoqués.
- Les parents expriment le besoin de **mieux encadrer les temps de garderie** et temps méridiens à l'école.
- La commission de proximité se saisit de la problématique et explique que ce PEDT est un premier pas vers plus de cohérence sur les temps de l'enfant, qu'il sera appliqué dans le cadre du futur ALSH et permettra d'ajouter une dimension éducative et pédagogique sur les temps évoqués.

5. Projet pédagogique ALSH

Commune de Pietrosella

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH DE PIETROSELLA

Année 2024



Préambule

Le projet pédagogique exprime les objectifs éducatifs de la structure, donne un cadre de référence aux équipes, duquel découlent l'ensemble de l'organisation, des services et des animations mises en place.

Il détaille également les moyens humains et matériels mis à disposition pour atteindre ces objectifs.

C'est un instrument qui précise l'ambition donnée à la structure, des lignes directrices au service des équipes éducatives visant à favoriser le bien-être, l'autonomie, et le développement de l'enfant.

Ce projet peut être amené à évoluer en fonction de l'évolution du public, de la structure, de la politique sociale, et des évaluations faites quotidiennement auprès des enfants et de leurs familles.

Le projet pédagogique est conçu dans l'intérêt de l'enfant.

SOMMAIRE

1. L'ALSH DE PIETROSELLA 4

A. Présentation de la structure.....4
- Localisation 4
- Périodes d'ouverture 4
- Public accueilli et taux d'encadrement 4
- Moyens humains 5
- Moyens matériels 5
- Accueil des enfants en situation de handicap 5

B. Fonctionnement 6
- Inscriptions 6
- Accueil 7
- Journée type 8
- Tarifs 10
- Règles générales 10
- Partenaires 12

2. PROJET PEDAGOGIQUE 14

- Objectifs et traduction opérationnelle 14
- Evaluation des projets 18
- L'équipe et ses valeurs 19

ANNEXES 21

- Projet éducatif 21

I. L'ALSH DE PIETROSELLA

A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Localisation
Ecole de Pietrosella, Le Ruppione, 20166 Pietrosella.

L'accueil de loisirs s'effectuera au sein des locaux de l'école de Pietrosella, en accord avec les équipes pédagogiques en place. Le bureau administratif se situera également dans les locaux.

Périodes d'ouverture

- Tous les mercredis
- Vacances scolaires : octobre, février, printemps, mois de juillet
- Horaires : 08h00 à 18h00

Public accueilli et taux d'encadrement

L'ALSH de Pietrosella n'étant accessible pour l'instant qu'aux enfants **à partir de 6 ans,** le taux d'encadrement est **d'un animateur pour 12 enfants.**

A chaque ouverture de l'ALSH, l'équipe sera composée du directeur/la directrice, d'une animatrice BAFA et d'un agent technique. L**a jauge maximale est de 36 enfants.**

A l'heure du déjeuner, un agent technique rejoint les effectifs.

L'accueil de loisirs est réservé prioritairement :

- aux enfants résidants ou scolarisés sur la commune de Pietrosella
- dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou issus de famille monoparentale exerçant une activité professionnelle
- La priorité sera donnée aux familles les plus modestes (selon le quotient familial).

Dans la mesure des places disponibles et après avis de Mr le Maire, l'ALSH peut accueillir des enfants ne résidant pas sur la commune. Ces demandes seront prises en compte **dans l'ordre de leur inscription sur une liste d'attente.**

Moyens humains

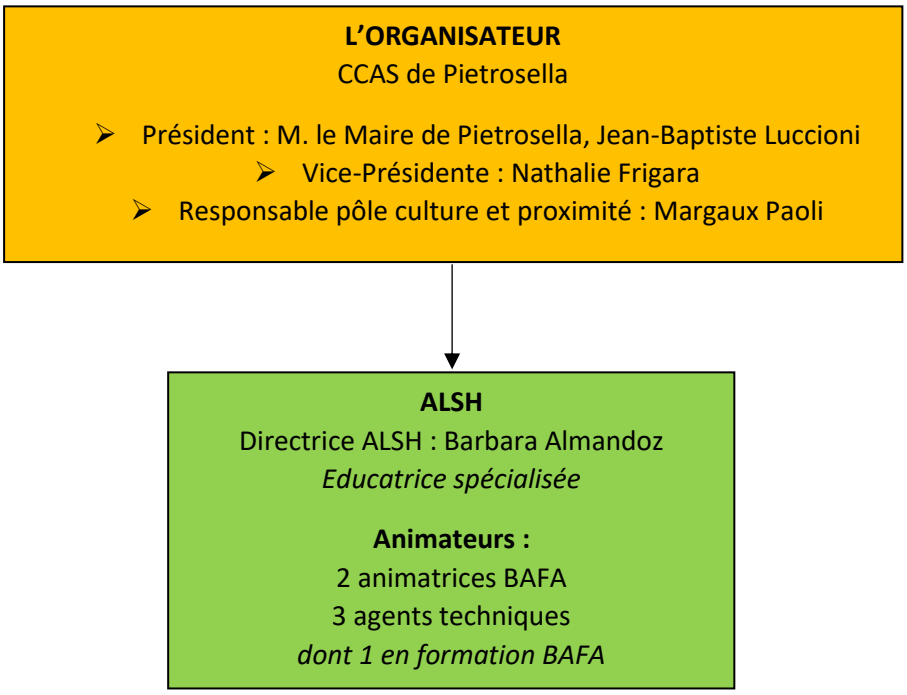

Moyens matériels

L'école de Pietrosella mettra à disposition de l'ALSH les espaces suivants :
- Une salle d'accueil, espace multi-activités et espace détente
- Une salle pour les activités manuelles avec tables et chaises
- Une cuisine et une salle de repas
- Un local de stockage et de rangement du matériel
- Un espace extérieur type « cour de récréation »

La commune met également à disposition les infrastructures communales adjacentes :
- Le stade
- La halle des sports
- La médiathèque

Accueil des enfants en situation de handicap

La mairie de Pietrosella s'engage à recevoir les enfants en situation de handicap dans l'ensemble de ses structures d'accueil. Pour cela, plusieurs mesures ont été prises :

- Un diagnostic d'accessibilité a été réalisé en juin 2023 par la société APAVE. La majeure partie des bâtiments sont conformes, quelques ajustements doivent être réalisés à la marge, ils seront réalisés au cours de l'exercice 2023/2024.
- Un plan de formation est en cours de construction pour former une partie des agents à l'accueil des enfants en situation de handicap. La première formation intitulée « L'approche du handicap » a été réalisée le 13 septembre 2023 au CNFPT d'Ajaccio.

L'accueil sera organisé de la manière suivante :

- Entretien entre le directeur de la structure, les parents et l'enfant.
- Consultation et association au Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Celui-ci doit préciser les conditions des prises de repas, des interventions médicales et/ou paramédicales. Il définit également les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de la collectivité ainsi que les protocoles d'urgence.
- Mise en place des aménagements nécessaires à l'accueil (si besoin).
- Rencontre et échanges entre l'enfant, la famille et l'équipe d'animation.
- Sensibilisation de l'équipe d'animation au type de handicap.

B. FONCTIONNEMENT

Inscriptions

L'accueil de loisirs peut accueillir les enfants de 6 ans révolus le premier jour de la période réservée et sont acceptés jusqu'à l'âge de 11 ans. La jauge est limitée à 36 enfants.

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent fournir un dossier complet comprenant :

- Le dossier d'inscription complété et signé.
- Le dernier avis d'imposition sur le revenu, des deux parents.
- Un justificatif de Quotient Familial de moins de 6 mois (CAF, MSA) et/ou autorisation de consultation CAF (voir dossier d'inscription).
- Une attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile extra-scolaire au nom de l'enfant.

Possibilités d'inscription

- Mercredi : en régulier à l'année (ex : tous les mercredis, un mercredi sur deux…) ou au planning sur demande écrite (mail ou mot) dans la limite des places disponibles. Sur l'accueil du mercredi, il est possible d'inscrire son enfant à la demi-journée, uniquement le matin avec repas compris.
- Vacances scolaires : à la semaine, avec un minimum de 4 jours à préciser à l'inscription, ou à la journée, après les périodes d'inscription et en fonction des places disponibles. Journées complètes uniquement.

Accueil

L'accueil des enfants doit se faire dans de bonnes conditions. Un animateur sera toujours présent avant l'arrivée des enfants pour le matin et sera chargé de gérer les présences des enfants en effectuant le pointage dans le hall d'accueil. **(Il est impératif de noter l'heure d'arrivée et de départ pour chaque enfant).** C'est un temps d'échange entre les enfants, les familles, les animateurs et la direction.

Arrivées

Les enfants présents en matinée, ou toute la journée, sont accueillis entre **8h00 et 9h00**

Départs

- Le départ des enfants inscrits à la demi-journée devra se faire entre **13h00 et 14h00** (après le repas)
- Le départ des enfants en après-midi se fera entre **16h30 et 18h00** (sauf si une activité en extérieur est prévue ce jour-là. Dans ce cas des horaires seront transmis aux parents).

Aucun enfant ne partira seul, sans autorisation de sortie.
Toute autre personne récupérant l'enfant doit être, au préalable, signalée par les parents légaux de l'enfant, en présence du responsable. La personne récupérant l'enfant devra présenter un justificatif (lettre des parents) à l'animateur qui s'occupe de l'accueil.

Exemple de période d'accueil pour l'année 2024 :

✓ Tous les mercredis scolaires

✓ Vacances d'Hiver :
- Semaine du 26 Février au 1er mars 2024
- Semaine du 4 au 8 mars 2024

✓ Vacances de Printemps :
- Semaine du 29 avril au 3 mai 2024
- Semaine du 6 au 10 mai 2024

✓ Vacances d'été :
- Semaine du 8 au 12 juillet 2024
- Semaine du 15 au 19 juillet 2024
- Semaine du 22 au 26 juillet 2024
- Semaine du 29 juillet au 2 août 2024

✓ Vacances de la Toussaint :
- Semaine 1
- Semaine 2

Attente de dates

Journée type

Horaires	Activités	Description
De 8h à 9h	Accueil échelonné	> Les enfants sont accompagnés par leur responsable légal > Un agent les réceptionne > **C'est un moment d'échange important avec les parents** pour connaitre l'état de santé et l'état d'esprit de l'enfant, qui conditionnera sa journée. > L'équipe doit prendre le temps **de procéder à la transition en douceur.** **> L'équipe indique sur la fiche de présence** que l'enfant est là et son horaire d'arrivée. **> Les enfants peuvent jouer librement** dans les espaces de jeux dédiés (dessins, jeux de société, lecture, jeux dans la cour)
De 9h à 9h30	Temps d'échange	**Les enfants et l'équipe se réunissent** pour **échanger**, connaître leur **humeur** du jour, exposer le **programme** de la journée, prendre en compte les différents **besoins** de chacun.
De 9h30 à 11h30	Activités temps fort	**> 1er temps fort de la journée :** l'activité du matin. Programmée selon les **objectifs éducatifs et pédagogiques** de la structure, cette activité peut être organisée **par les animateurs** ou programmée avec des **intervenants extérieurs.** > Elle peut également se passer **en extérieur**, moyennant un déplacement.
De 11h30 à 12h	Temps calme	**> Les temps calmes ou temps libres permettent un moment de pause et sont adaptables aux différents rythmes des enfants.** Après deux heures d'activité leur ayant demandé de l'attention, il est important de leur proposer un moment qui leur permette, soit d'évacuer l'énergie retenue, soit de se détendre. Ils pourront jouer librement dans la cour ou profiter d'un temps calme autour des différents espaces de jeux à leur disposition (dessins, jeux de société, lecture).
De 12h à 13h	Repas	> Avant le repas les enfants passent aux toilettes et **se lavent les mains.** > Ils peuvent **participer à la mise en place** de la table en apportant, par exemple, les carafes d'eau sur les tables, le pain. **> L'enfant mange à son rythme,** les équipes essayent de leur faire goûter à tout ce qui est présenté, mais en aucun cas ne forcent les enfants à manger. > Les enfants peuvent aider à débarrasser > Un agent technique rejoint l'équipe en renfort

De 13h à 14h	Temps calme	> Le temps calme de l'après-midi est dédié à la détente.Différents jeux libres sont proposés aux enfants, lectures, dessins, jeux de société, jeux créatifs… > C'est à ce moment-là que les enfants inscrits pour l'après-midi sans repas sont accueillis.
De 14h à 16h	Activités temps fort	> C'est le deuxième temps fort de la journée : l'activité de l'après-midi. Programmée selon les objectifs éducatifs et pédagogiques de la structure, cette activité peut être organisées par les animateurs ou programmée avec des intervenants extérieurs. > Elle peut également se passer en extérieur, moyennant un déplacement.
De 16h à 16h30	Goûter / Temps d'échange	> Avant le goûter, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. > C'est le moment d'un goûter équilibré, nécessaire à l'enfant sur cette tranche d'âge. Celui-ci est fourni par la structure. > Les enfants et l'équipe se réunissent pour échanger, recueillir leurs avis, leurs ressentis sur la journée passée, évaluer les activités et les intervenants.
De 16h30 à 18h00	Temps libre	A la fin de la journée, et selon l'activité pratiquée dans l'après-midi, un temps de jeux libre ou de temps calme sera proposé aux enfants. Selon le rythme de chacun.
De 16h30 à 18h00	Départ échelonné	> Les enfants sont confiés à leur responsable légal, ou une personne indiquée sur la fiche d'inscription. > L'équipe indique sur la fiche de présence que l'enfant est parti et son horaire de départ. > C'est un moment d'échange important avec les parents, pour leur faire un retour sur la journée écoulée.

Tarifs

La tarification est calculée selon le Quotient Familial (QF) de la famille :

- Régime général : le N° allocataire Caisse d'Allocations Familiales (CAF) doit figurer dans le dossier d'inscription, ainsi qu'une autorisation de consultation.
- Régimes MSA, autres régimes : il appartient aux familles de justifier de leur quotient. Mis à jour en juin.

En l'absence d'informations nécessaires au calcul du quotient familial (QF), le tarif plafond sera appliqué.

Tarification - Mercredi

La facturation s'effectue au forfait, à la journée avec repas ou à la demi-journée avec repas, suivant l'inscription portée au dossier.

Tarification - Vacances scolaires :

La facturation s'effectue au forfait, en fonction du nombre de jours de présence de l'enfant sur la période.

Pour les enfants hors commune, ou sans quotient familial, un tarif unique est appliqué.

Grille tarifaire

Quotient Familial	½ journée Avec repas	Journée	Semaine	Hors commune ou sans QF	
< 700€	8€	12€	57€	Journée	Semaine
701€<QF<900€	9€	14€	62€	25€	100€
901€<QF<1200€	10€	16€	67€		
1201€<QF<1500€	11€	18€	72€		
>1500€	12€	20€	77€		

Règles générales

Repas et gouter

Le repas et le goûter servis au cours de l'accueil sont fournis et compris dans le tarif.
Le repas se déroule aux alentours de 11h30-12h30 et le goûter vers 16h.
En cas de sortie organisée à la journée, les repas seront fournis par la structure.
En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire, si les aliments fournis par l'ALSH sont incompatibles avec l'allergie, la famille doit apporter le repas et le goûter. Le tarif reste inchangé.

Les agents de service assurent et sont garants de la mise en place de la procédure HACCP :
- Commande et gestion des stocks
- Inscription de la température du réfrigérateur dès que les aliments sont réceptionnés, afin de respecter la chaîne du froid.
- Prélèvement, après chauffe, par l'agent de service, d'un échantillon d'aliment servi.
Chaque sachet sera daté et entreposé dans le réfrigérateur sur une période de 5 jours.

L'organisation des repas a été revue dans le but de responsabiliser les enfants (voir projet pédagogique).

Vie en collectivité

L'accueil de loisirs est un lieu de détente et de loisirs, qui suppose, de la part de chacun (*enfants, familles, équipe*), d'adopter une attitude adéquate avec la vie en collectivité (c*onvivialité, sécurité, hygiène…*). Toute agression verbale ou physique, toute discrimination, toute dégradation volontaire du matériel et des locaux, ne peut être tolérée dans l'enceinte de la structure.

Sorties

Des activités en extérieur sont prévues tout au long de l'année et en particulier sur l'accueil des vacances. Dans ces cas précis, l'accueil à la demi-journée ne sera pas possible. Les horaires de dépose et de retour seront communiqués aux parents. Pour chaque déplacement effectué, le responsable légal en sera informé par mot, affichage, etc…

Les animateurs seront chargés de faire l'appel et de les compter en montant dans le bus. Il en est de même pour le retour. Ne pas oublier de compter les enfants plusieurs fois dans la journée.
Les trousses à pharmacie seront vérifiées avant chaque départ et, si incomplètes, signalées au responsable. Les fiches de liaison seront emmenées pour chaque sorties.
Tout au long de la sortie, les animateurs devront assurer la sécurité physique et affective des enfants, être à l'écoute de leurs besoins et de leurs rythmes.

Santé

L'état physique de l'enfant doit être compatible avec la vie en collectivité. Toute particularité concernant l'état de santé de l'enfant ou toute maladie contagieuse doit être immédiatement signalée. Les parents devront signaler à l'animateur présent tout problème susceptible de gêner l'enfant pendant sa journée au centre (blessures, rhume, otites,...).

La direction se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant dont l'état de santé est incompatible avec la vie en collectivité et les activités du centre.

Maladie ou accident sur le lieu d'accueil, prise de médicaments. Le personnel est autorisé à contacter les pompiers, le SAMU et doit prévenir les parents. Le personnel des accueils est autorisé à administrer un traitement médical à l'enfant, uniquement à la demande des parents et sur présentation d'une ordonnance.

Allergie, problème spécifique de santé ou handicap. La direction doit en être informée et mettra tout en œuvre pour favoriser l'accueil de l'enfant. En cas d'allergie nécessitant un protocole alimentaire particulier, et uniquement sur avis médical, les parents fournissent le repas et le goûter pour leur enfant.

Les parents s'engagent à transmettre le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) de l'enfant établi au sein de son école.

Partenaires : Liste des personnes intervenant en direct auprès des enfants

Nom et prénom	Qualification	Statut	Domaine d'intervention
Beaume Hélène	Responsable médiathèque	Agent public	Culture
Candela Bénédicte	Graphiste	Prestataire de services	Arts graphiques
Exiga Jean-François	Entraîneur de volley	Club sportif	Volley
Fedi Jean-Philippe	Entraîneur de Basket	Club sportif	Basket
Gerard Fontana	Entraîneur de football	Club sportif	Football
Destrube Benjamin	Moniteur d'escalade	Club sportif	Escalade
Luccioni Marie et Luccioni Pascale	Entraîneuses de Taekwondo	Club sportif	Taekwondo
Abdelatif Frik	Entraîneur Handball et SIVOM	Club sportif et EPCI	Handball et autres sports
Torre Guillaume	Moniteur de surf	Association sportive	Surf, paddle, kayak
Venot Kelly	Monitrice équestre	Club sportif	Equitation
Fenech Andreea	Traductrice et guide	Association	Langues étrangères
Brice Sarti	Accompagnateur en montagne	Prestataire de service	Randonnée éducative
Wandis	Animateur	Association	Inclusion
Francesco Zavatta	Artiste	Association	Cirque
Paul et Rachel Grenier	Artiste	Prestataire de service	Théâtre
Hélène Paolini	Historienne	Association	Archéologie et histoire
Marion Gumery	Intervenante	Prestataire de service	Développement durable
Alexis Giacomoni	Intervenant	Prestataire de service	Astronomie

Alexandre Casamarte	Intervenant	Association	Jeux anciens en langue corse
Diana Saliceti	Intervenante	Association	Langue corse
Marius Massimi	Intervenant	Association	Outils anciens
Vincent Albertini	Intervenant	Prestataire de service	Développement durable
Frédéric Goes	Animateur	Prestataire de service	Ornithologie
Bénédicte Cianfarani	Nutritionniste	Prestataire de service	Nutrition
François Frigara	Sophrologue	Prestataire de service	Sophrologie
Guillaume Addari	Artiste	Association	Musique

II. PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques émanent du Plan Mercredi de la commune, réalisé conjointement avec la direction. Leur mise en œuvre est pensée par l'équipe d'animation et est en adéquation avec le projet éducatif *(voir en annexe).*

Trois objectifs principaux ont été dégagés :

- Favoriser le « vivre-ensemble »
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser la confiance et l'estime de soi

Leur traduction opérationnelle a été pensée comme suit.

Favoriser le « vivre-ensemble »		
Apprendre le respect de l'autre et l'égalité Mise en place de discussions et jeux de rôle sur le respect, l'empathie et la tolérance en se basant sur le programme PHARE de lutte contre le harcèlement. Sensibilisation à l'égalité : discussions sur l'importance de partager et de respecter les différences. *Découverte des droits de l'enfant :* Apprendre les bases des droits de l'homme, écrire une charte, élaborée collectivement du « vivre ensemble à l'ALSH ». *Bien-être et égalité à travers l'alimentation* :	Pratiquer l'inter-âge et l'intergénérationnel Créer des groupes en fonction des affinités, envies et compétences. *Responsabilisation par l'Inter-Âge* : Pratiquer la mixité d'âge, permettre aux grands de s'occuper des plus petits et d'être responsabilisés. *Organiser des activités intergénérationnelles pour favoriser les échanges et le partage entre différentes générations* : Collaboration avec des associations locales ou des maisons de retraites pour organiser des séances de	S'ouvrir au monde *Faire découvrir des cultures, coutumes et traditions du monde entier* : Organisation de séances de découverte de différentes cultures à travers des présentations, des vidéos, des histoires et des présentations culinaires. Création d'un programme thématique par semaine, où chaque semaine est dédiée à un pays différent, mettant en avant ses particularités culturelles et festives. Les pays sont choisis par l'équipe pédagogique ou par les enfants.

Fournir les goûters pour permettre une **égalité de traitement** et travailler sur l'aspect santé.	**jeux de société** ou des ateliers créatifs. Mise en place d'un **partenariat avec l'EHAPD des Molini .** **Créations de liens durables** entre les générations, en favorisant les échanges réguliers et les activités récurrentes.	*Pour les vacances de février : thème du carnaval sur le Brésil et l'Italie.* Organisation d'une série d'événements et d'activités thématiques liées aux **festivals et célébrations du monde**. *Exemple vacances de février : création de la fresque sur le carnaval de Rio de Janeiro et celui de Venise, avec des déguisements emblématiques pour chaque pays (chapeau et masque).*

Contribuer à **l'épanouissement** de l'enfant		
Favoriser son bien-être au sein de la structure *Respecter le rythme de l'enfant et son niveau de développement :* Organisation de **deux temps calmes dans la journée** : avant et après-déjeuner, comprenant des activités relaxantes comme la lecture, le dessin ou la méditation. **Aménagement d'espaces de jeu libres** où les enfants peuvent choisir les activités qui les intéressent, favorisant	**Encourager la créativité et l'expression artistique** Organisation **d'ateliers artistiques variés** incluant la peinture, le dessin, la création de collages. Inviter des **artistes locaux** ou des professionnels des arts pour des interventions où les enfants peuvent découvrir **différentes techniques et styles artistiques.**	**Sensibiliser à la santé** *Promouvoir une alimentation équilibrée et consciente* : Collaboration avec une structure de restauration respectant les normes nutritionnelles pour fournir des repas équilibrés aux enfants. Intervention d'une **nutritionniste** avant chaque vacance. Sensibilisation à l'importance d'une **alimentation saine** à travers des activités pratiques comme la préparation de

ainsi leur autonomie et leur expression individuelle. *Favoriser le sentiment de sécurité et de confiance* : Désignation d'un référent quotidien pour chaque groupe d'enfants, offrant un soutien et une présence rassurante tout au long de la journée. Mise en place de routines et de rituels rassurants, comme un accueil chaleureux le matin et des temps de partage en fin de journée.		collations avec une nutritionniste. *Sensibiliser à la santé physique, promouvoir l'activité sportive* : Organisation de séances d'activités physique régulières telles que des jeux sportifs, des séances de yoga ou des cours de danse. Inviter des professionnels du sport pour animer des séances spécifiques. A la fin de chaque séance sportive, sensibilisation à l'importance de l'activité physique à travers des discussions sur les bienfaits pour la santé et le bien-être. *Sensibiliser à la santé psychique, encourager l'expression des émotions* : Organisation d'ateliers de théâtre et de jeux de rôles permettant aux enfants d'exprimer leurs émotions de manière créative et ludique. Intervention d'un sophrologue, à travers des séances de relaxation et de respiration, visant à aider les enfants à gérer leur stress et à développer leur bien-être émotionnel.

Favoriser la **confiance** et l'estime de soi		
Pratiquer l'écoute bienveillante *Impliquer les enfants dans les décisions et les évaluations :* **Chaque jour deux moments d'échange collectifs sont organisés** : un à l'arrivée, pour recueillir l'état de l'enfant et présenter le programme de la journée, un autre le soir pour leur permettre de s'exprimer sur la journée vécue. **Les évaluations d'animation prennent en compte l'avis des enfants,** soit par des échanges libres soit par des questionnaires. Leurs avis sont pris en compte et mis en œuvre. Pour les plus timides, une **boîte à idées** sera mise en place.	**Développer la parole** *Développer la parole des enfants, favoriser leur expression et leur créativité :* **Les temps d'échanges** journaliers sont aussi des moments propices au développement de la parole. Chacun doit prendre la parole à tour de rôle, un bâton de parole étant passé d'enfant en enfant. **Intégration d'ateliers théâtre et de jeux de rôle** où les enfants peuvent explorer différents rôles et situations, renforçant ainsi leur confiance en eux et la capacité à s'exprimer.	**Favoriser la responsabilisation** *Favoriser la responsabilisation des enfants en les encourageant à participer activement à la vie du centre* : A chaque début de vacances, tout enfant sera invité à choisir un domaine qui lui convient (par appétence ou compétence). **Il sera nommé référent** sur ce domaine et participera à la mise en œuvre des ateliers. **Lors des repas : nommer un référent de table** pour encourager les autres sur les règles de bonne conduite à table, telles que le respect des autres, la politesse, la propreté et le partage. **Mise en place de binômes ou de groupe mixtes lors des sorties,** où les enfants plus âgés sont responsables pour veiller sur les plus jeunes.

Activités

Les activités proposées seront adaptées aux enfants.

Favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes, couvrant différents aspects tels que : les jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de coopération, jeux de construction, grands jeux, jeux libres…
- Les activités d'expression manuelle, artistique, plastique. Les enfants ont l'opportunité de développer leur créativité à travers la peinture, le dessin, le bricolage et bien d'autres formes d'expression artistique.
- Les activités de découverte (sorties extérieures) : Celles-ci sont proposées *uniquement pendant les vacances*, au rythme d'une par semaine au minimum. Ces sorties permettent aux enfants de découvrir leur environnement, d'explorer de nouveaux lieux et d'enrichir leurs connaissances à travers des expériences pratiques.

Toutes les activités sont reliées entre elles par un « fil conducteur », suivant un projet plus global. Chaque semaine ou chaque mercredi, nous proposons un projet thématique qui guide nos activités et permet aux enfants de s'immerger dans des univers variés et stimulants.

Les programmes sont réfléchis et établis en équipe.
Toutes les activités sont préparées en amont afin d'en permettre le bon déroulement.

Evaluation des projets

Une démarche d'évaluation consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action afin de la réajuster et/ou de l'annuler en fonction du résultat.

Nos projets et nos activités seront systématiquement évalués par l'équipe après chaque période de vacances, par l'observation, la réflexion permanente quant à la pertinence de l'action en cours, la remise en question des animateurs, les échanges avec les enfants et les familles par le biais de réunions, de débats, de questionnaires….

L'évaluation nous permettra donc d'avoir non seulement des retours sur la qualité et la pertinence des activités proposées, mais aussi de garder une certaine souplesse en fonction des résultats de celle-ci et de réadapter nos projets.

Place des parents au sein de la structure

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.
Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique… En effet, l'ACM est ouvert à toute proposition. La direction est à l'écoute pour tout projet.

Nous développerons des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunion d'information avant chaque période de petites vacances.
- Invitation à participer à des activités ou des sorties.
- Organisation de moments festifs, à la fin des semaines d'accueil, auxquels les familles sont conviées.
- Appel aux bénévoles pour les accompagnements de sortie…

L'équipe et ses valeurs

L'ACM est un lieu d'accueil où la vie en collectivité est un moment privilégié.
L'équipe s'engage à :

- Faciliter l'adaptation aux locaux, en les rendant le plus fonctionnels possible,
- Respecter et faire respecter le mobilier et le matériel mis à disposition,
- Ne pas fumer dans les locaux accueillant des jeunes de moins de 16 ans et dans tous les lieux où sont entreposées des denrées alimentaires,
- Veiller à la propreté des sanitaires,
- Donner aux enfants des habitudes d'hygiène (lavage des mains…),
- Ne pas tolérer les sanctions corporelles et morales.

Afin de satisfaire les attentes de chacun et créer une dynamique de groupe, des réunions de préparation et de cohésion ont lieu chaque semaine. A l'ordre du jour :

- Rencontre et connaissance des autres personnes qui vont composer l'équipe (intervenants, stagiaires…)
- Présentation, appropriation et ajustement du projet pédagogique
- Elaboration de la programmation des activités et des ateliers
- Explication du déroulement des journées à venir
- Connaissance des protocoles et rappels des règles d'encadrement
- Réponses aux questions de l'équipe…
- Organisation

Rôle et valeurs de l'animateur
Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi et à la Convention Internationale des droits de l'enfant, sera sanctionné.

L'animateur est garant du bon fonctionnement du séjour en accord avec le projet pédagogique. Il est membre d'une équipe de 2 à 4 animateurs et de l'équipe de direction.
Cette équipe à la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, espace de la salle à manger, sanitaire …)

- De la structuration de la journée (rythmes, temps calmes, du repas, de l'activité…)
- Des règles de vie qui seront élaborées avec les enfants, et rappelées dès que c'est nécessaire.
- De la propreté des locaux et du matériel

A l'intérieur du groupe, l'animateur est référent et à la responsabilité de :

- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel,
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus,
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches de liaison et de renseignements),
- De la santé et de l'hygiène,
- Des premiers moments (accueil, premier repas…),
- Des relations avec la famille,
- L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments.
- Communiquer avec le responsable (en cas d'absence, transmission d'informations…)